

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 30 juin 2022

Grève des services d'urgence du CHU de Toulouse : la réponse aux revendications des urgences passe aussi par des recrutements au sein des services de soins

Depuis trois semaines, un mouvement de grève touche les urgences du CHU de Toulouse. La situation inédite de professionnels ne répondant pas aux assignations que le CHU réalise en nombre, complexifie grandement l'organisation d'un service minimum.

Direction, médecins et encadrement soignant adaptent au fil des jours les organisations, pour garantir la prise en charge des urgences vitales avec un impact sur l'ensemble des services d'hospitalisation également mis à contribution, pour trouver les solutions les mieux adaptées.

Un dialogue social nourri par plusieurs réunions de négociation

Depuis le début du mouvement, un dialogue social est engagé entre les agents grévistes, les organisations syndicales et la direction, afin d'étudier les revendications et de trouver une issue favorable.

7 réunions de négociations ont été tenues depuis le début du mouvement.

La direction confirme son engagement à soutenir les équipes au regard d'une activité et d'une charge de travail en augmentation depuis le début de l'année 2022. Cette activité était stable depuis 2019, date de la mise en place d'une nouvelle organisation aux urgences accompagnée par des créations de postes à l'époque.

Des propositions concrètes en cohérence avec une augmentation d'activité en 2022

Depuis le début du mouvement, suite à une analyse précise de l'activité, des organisations et des parcours des patients, la direction a proposé une augmentation des effectifs par pallier.

Au vu de la hausse récente de l'activité, il a été convenu avec l'encadrement médico-soignant de consolider les équipes et les organisations par la validation de professionnels supplémentaires : 16 aux urgences adultes de Purpan, 9 aux urgences adultes de Rangueil et 6 aux urgences psychiatriques.

La direction s'engage à faire chaque année un point sur l'évolution de l'activité et à réajuster les effectifs dans la durée si nécessaire.

Une approche pragmatique qui ne peut ignorer un vivier de personnels soignants limité

La Haute-Garonne comme la France connaît un contexte de personnels infirmiers et aides-soignants formés et disponibles que l'on sait limité. Les postes vacants non pourvus expliquent en grande partie les fermetures de lits dans les établissements de santé publics et privés. Le CHU de Toulouse connaît cette situation, sans doute de manière moins forte que bien d'autres établissements. En effet, le service des urgences générales du CHU bénéficie de professionnels compétents et investis ainsi que d'un effectif complet sur la base de l'organisation médico-soignante définie en 2019.

Depuis plusieurs mois, le CHU mène une politique de recrutement volontariste sur l'ensemble des services (CDI à l'embauche, réduction des délais de recrutement, pérennisation des statuts), afin de pourvoir les 120 postes de soignants vacants.

Recruter sur les postes vacants dans les services d'hospitalisation du CHU, une exigence pour répondre aux besoins de la population ; une aide aussi pour les urgences

La réponse aux problématiques des urgences ne peut se résumer à un renfort d'effectifs dans ce seul service.

Assurer les soins à la population nécessite une capacité d'accueil suffisante en consultation et en hospitalisation dans les différents services de spécialité du CHU.

Notre priorité est de recruter de nouveaux professionnels compétents sur les postes soignants vacants au sein des services de soin du CHU, notamment en hématologie – cancérologie, cardiologie, gériatrie, neurologie vasculaire et pour l'activité de greffe.

Cette capacité de prise en charge au sein des services de spécialité est essentielle pour assurer l'hospitalisation des patients programmés de la métropole toulousaine comme de la région Occitanie Ouest dans le rôle de recours du CHU ; elle assure en outre l'hospitalisation suite à un passage aux urgences, permettant ainsi de fluidifier le parcours des patients.

Enfin, la direction du CHU porte une attention particulière aux urgences pédiatriques au sein de l'hôpital des Enfants, structure de référence au sein du territoire.

Une réponse globale qui s'appuie sur l'ensembles des acteurs sanitaires

La réponse aux besoins de santé de la population doit aussi être globale et impliquer l'ensemble des acteurs sanitaires (médecins libéraux, maisons médicales de garde, HAD...).

Expérimenté depuis une année au CHU, le **Service d'accès aux soins** (SAS est un nouveau service d'orientation de la population dans leur parcours de soins non programmés et lorsque l'accès à son médecin traitant n'est pas possible) doit permettre d'accéder, à toute heure et à distance, à un professionnel de santé.

De plus, une nouvelle **maison médicale de garde** sera mise en service sur le site de Purpan à compter de la mi-juillet.

Des solutions organisationnelles, dans et hors le CHU et avec le soutien de l'ARS, sont travaillées à échelle du département pour éviter la saturation des urgences psychiatriques. Cette démarche associe nécessairement le CHU, le CH Gérard Marchant, les cliniques privées et les psychiatres libéraux. D'ores et déjà un gestionnaire de lit du CHU de Toulouse organise les parcours de prise en charge des patients.

Sur la base de ces engagements, le CHU souhaite une issue favorable rapide de cette situation de tension pour le bien des malades qui font confiance au CHU et à ses professionnels.

Contacts presse :

Mathilde Ratineaud - tél. : 06 09 64 27 52

Dominique Soulié - tél. : 06 27 59 58 96

